

# DÉMARCHE ILLE-ET-VILAINE 2035

Six trajectoires du possible



*Présentation orale réalisée par l'Audiar aux instances du Département*

**6 JUILLET 2018**

# PRÉAMBULE

L'avenir ne se prédit pas, il se décide...

L'Audiar a été chargée par le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine de l'aider à définir son projet de territoire à échéance 2035. Cet exercice de prospective a été mené en plusieurs étapes<sup>1</sup>. Un diagnostic du territoire a permis d'identifier ses forces et faiblesses et les enjeux actuels le concernant. Il a également détecté quelques signaux faibles sur les mutations en cours ou ruptures possibles de sa trajectoire d'évolution.

En parallèle, dix facteurs de changement (ou tendances lourdes) concernant la France et l'ensemble des pays occidentaux ont été mis en avant afin de guider cette réflexion sur l'avenir du territoire. Chacun de ces facteurs a fait l'objet de trois hypothèses de traduction concrète pour le territoire d'Ille-et-Vilaine. Sur la base d'un choix particulier d'hypothèses pour chaque facteur de changement et de leur combinaison logique, des scénarios contrastés d'évolution du département et de ses territoires ont été construits.

Ces scénarios produisent, chacun, une image « limite » d'une trajectoire envisageable pour le territoire. Ce sont des images dont les traits ont été accentués et exagérés pour aider à comprendre le faisceau des futurs auxquels le département pourrait être confronté. Ces scénarios n'ont donc pas vocation à se concrétiser.

*1 Le think tank FUTURIBLES et le cabinet ALK conseil ont été sollicités par l'Audiar pour l'appuyer dans cette démarche.*

Ces scénarios n'ont pas, non plus, vocation à aborder toutes les compétences portées par le Conseil départemental, ni à traiter dans le détail l'avenir de toutes les filières économiques du territoire. En outre, sur cette longue durée, ils n'intègrent pas les évolutions possibles de la législation et des partages de compétences entre les différents niveaux de collectivités et l'État, comme des politiques européennes par exemple. Leur but est de donner une vision d'ensemble cohérente qui aborde à la fois les questions sociales, économiques, environnementales en les articulant, et qui donne à réfléchir sur la trajectoire du département qu'elle implique.

Chacun de ces scénarios laisse apparaître ce que sa concrétisation « fictive » pourrait avoir en termes de risques et opportunités pour le territoire. Leur analyse comme celle de leurs effets, c'est le souhait de l'agence, peut contribuer à aider les élus et les services du département à élaborer des scénarios du souhaitable et, au final, à définir ce que les élus choisiront comme le scénario cible pour le département.

Chaque scénario a donné lieu à un récit court mettant en exergue sa logique propre comme sa déclinaison sur les traits qui le caractérisent le plus. Il décrit le monde départemental tel qu'il pourrait être dans ses principales dimensions, si les hypothèses retenues venaient à se réaliser.

Chaque scénario est spatialisé. Cette spatialisation détaille ses effets imaginables sur les différentes composantes du territoire, de la métropole rennaise, aux villes moyennes et aux autres territoires urbains, périurbains, ruraux et littoraux. Cette spatialisation permet d'esquisser les trajectoires spécifiques des espaces départementaux compte tenu de leurs caractéristiques et de leurs capacités à jouer de manière particulière leur propre partition. Elle illustre également les conséquences que ces scénarios pourront avoir en termes de relations et d'alliances possibles de l'Ille-et-Vilaine avec son environnement régional, interrégional et national.

Enfin, pour permettre leur lecture rapide, un tableau résume leurs moteurs principaux et leurs conséquences directes en matière d'impact économique, d'emplois, de cohésion sociale, de traduction écologique et de capacités d'actions au plan financier des collectivités.

# Le territoire court-termiste

## LA DYNAMIQUE RÉPARATRICE BRETAGNOLLE NE PERMET PLUS D'ANTICIPER L'AVENIR

*L'Ille-et-Vilaine fait partie des territoires les plus attractifs en France dont on loue la proximité avec Paris et les avantages comparatifs ; coûts fixes modérés, population travaillante, paix sociale, efficacité des services et enfin une qualité de vie exceptionnelle. Mais cette singularité est soumise aux coups de boutoir d'une désindustrialisation rampante, d'un vieillissement de la population, d'une dégradation de l'environnement et d'un décrochage de sa compétitivité contre lesquels il s'épuise à lutter avec des moyens en perpétuelle diminution. L'élaboration de ce scénario, qui peut être qualifié de scénario « au fil de l'eau », s'est faite en poursuivant dans le temps cette trajectoire.*

Les avantages comparatifs du territoire pour les entreprises et les ménages ont été dilapidés – une résultante du manque de vision stratégique à long terme de la part des collectivités et des autres acteurs.

Un territoire de plus en plus « abîmé », dont les ressources naturelles ne subviennent plus aux besoins des habitants et des entreprises. Une métropole où les externalités négatives liées à son développement n'ont pas été maîtrisées.

Face au renchérissement des ressources et à une offre de service a minima, départ de nombreuses entreprises et de nombreux investisseurs. Seuls subsistent les grands groupes qui ont robotisé et automatisé leur processus de production.

Précarisation, baisse des ressources liée à la diminution des retombées financières de l'économie productive et à l'ubérisation

sans règle des emplois – une vie à moindre coût : Le repli sur la maison et le logement se généralise dans les villes secondaires et dans le milieu rural pour éviter les effets de la métropolisation.

**Une cohérence du territoire mise à l'épreuve :**

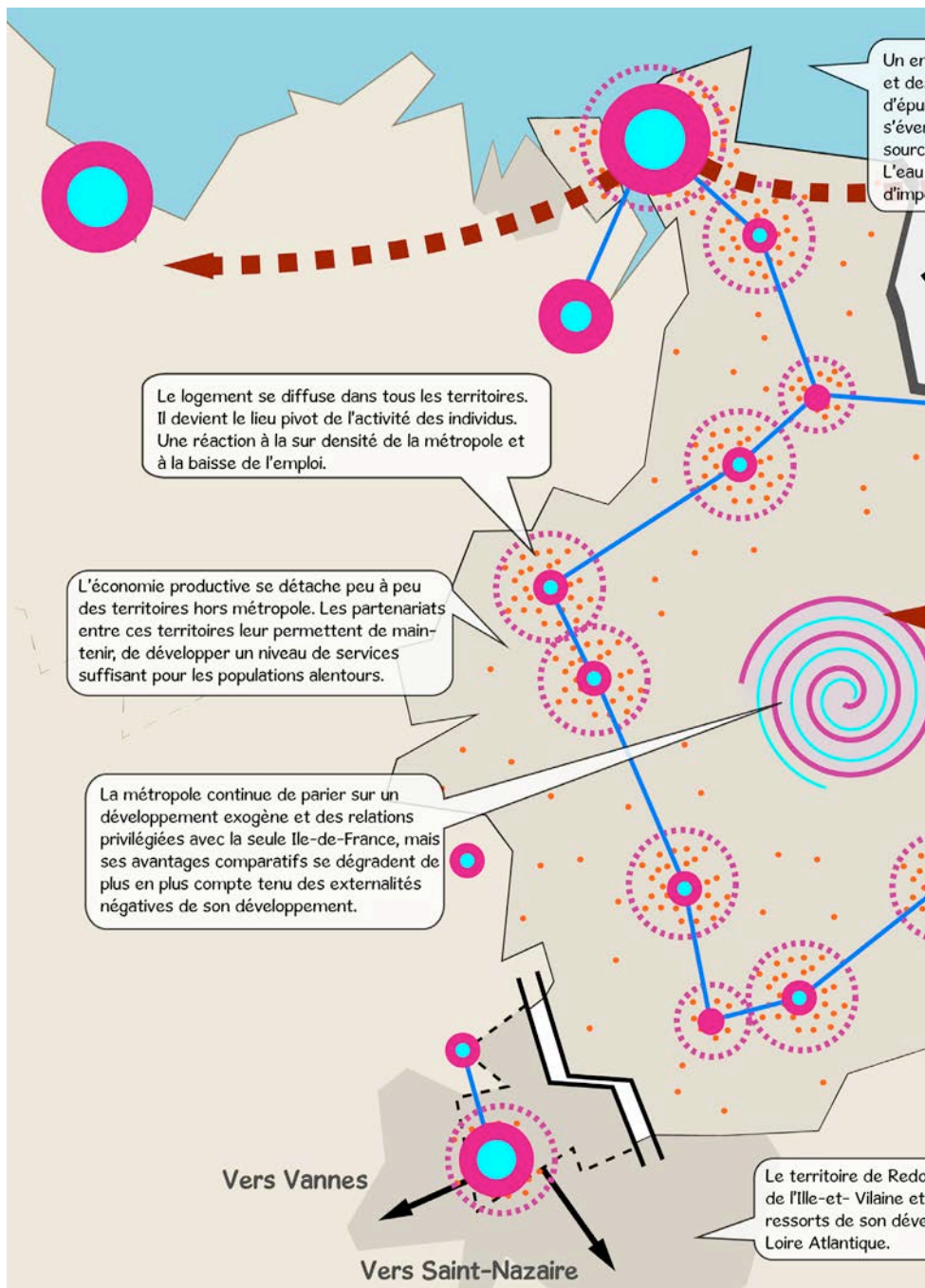
- **Rennes Métropole** continue à jouer la carte de Paris et d'un développement exogène alors que ses atouts ont disparu ;
- **les territoires hors Rennes Métropole** s'associent pour mutualiser leurs services et maintenir a minima l'accompagnement des populations ;
- **trois bassins restent à la marge.**

**Le Département agit dans l'urgence** au fur et à mesure des problèmes posés, comme par exemple pour :

- maintenir l'approvisionnement en eau ;
- continuer à accompagner les ménages les plus modestes...

**Saint-Malo** joue la carte avec Caen / Saint-Brieuc.

**Redon** se tourne définitivement vers Vannes et Saint-Nazaire.



vironnement, y compris la mer,  
s ressources naturelles en voie  
sèchement que les territoires  
rtuent à réparer faute d'agir à la  
e et de prévenir les pollutions.  
potable devient un produit  
ortation.

## LÉGENDE

- Emploi résidentiel
- Emploi productif
- Densité de population
- Partenariat à minima
- Aire d'influence

Les territoires en décrochage sont de plus en plus atomisés, sans levier ni perspective de développement.

Île-de-France

Une fédération, a minima, des territoires d'Ille-et-Vilaine en opposition à la métropole où se concentre l'essentiel de l'économie productive.

Les campagnes hors aire d'influence des petites et moyennes villes se retrouvent à l'écart des dynamiques de développement.



## LE TERRITOIRE COURT-TERMISTE (1)

La dynamique réparatrice breillienne ne permet plus d'anticiper l'avenir

Ce scénario examine l'impact exercé pendant vingt ans par des tendances lourdes sur un territoire, somme toute, favorisé en 2020. Il souligne les sujets sur lesquels il est urgent d'anticiper

on se détourne  
va chercher les  
veloppement en

# Le territoire entrepreneurial

## L'ILLE-ET-VILAINE DEVIENT UN LABORATOIRE D'EXPÉRIMENTATION DE LA NOUVELLE ÉCO ÉCONOMIE PAR LES ENTREPRISES

*L'Ille-et-Vilaine, comme le reste de la Bretagne, se distingue par l'intensité relationnelle particulièrement dense qui réunit les principaux acteurs en charge de bâtir la vie de la cité. Les réseaux d'entreprises, de chercheurs, les communautés créatives, ont toujours fait preuve d'une grande capacité d'initiatives.*

*En grossissant ce trait, le scénario imagine une trajectoire où l'organisation d'une coopération étroite entre les différents acteurs de la sphère publique et au premier chef desquels les entreprises, prend en main la construction d'une communauté de destins.*

Une vision commune collectivités / entreprises autour des deux grandes transitions, l'écologique et le numérique, aboutit à un projet politique – le Pacte de développement bretillien. La collectivité se positionne comme facilitateur et négociateur des échanges et contrats entre territoires et entreprises, ce qui apporte de la fluidité dans la mise en œuvre du pacte. Le privé assume une partie des services aux populations et entreprises.

Une industrie productive dynamique, très ancrée sur son territoire. Elle y trouve bassin de compétences et services de base comme services supérieurs.

La relation de confiance tissée au fil des ans avec les chercheurs et les collectivités devient une richesse difficilement remplaçable.

À travers le pacte de développement bretillien, les entreprises et les collectivités s'entendent pour tirer le meilleur parti du capital



de compétence du territoire. Ce pacte facilite **un processus de destruction / création des emplois humainement responsable** : le duo accompagnement / formation et l'adoption d'une éthique par les plateformes (Uber, Amazon...) permettent le développement sur le territoire d'une flexisécurité des parcours de l'emploi.

L'anticipation des **contraintes environnementales est source de création de richesse** : bio contrôle, matériaux biosourcés, entretien de l'eau, des paysages constituent des secteurs de développement économique pour les entreprises comme la silver économie. Le **besoin en mesure compensatoire est amoindri** (RSA, APA...), il y a moins de chômage.

Mais ce **territoire est vécu comme un bien de consommation**, la présence des actifs y est conditionnée à la satisfaction que chacun y trouve en termes d'emploi et de services. Si le développement économique de ce territoire permet de limiter les mécanismes d'exclusion

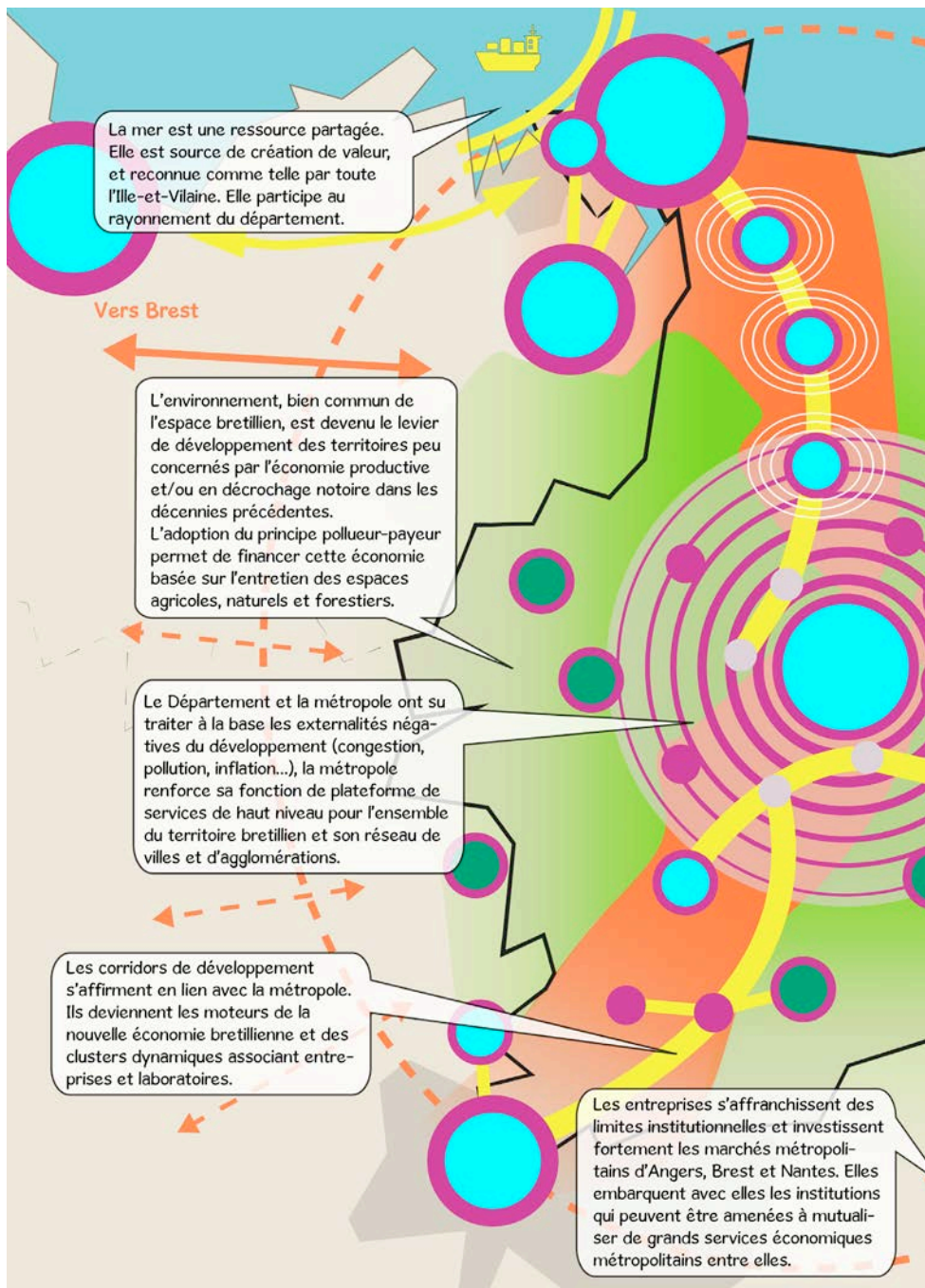
sociale et de pauvreté, il n'en fait pas sa priorité laissant au service public le soin de gérer la question.

**Au-delà de Rennes Métropole, l'implantation de l'économie productive « classique » est privilégiée autour de corridors de développement irrigués par un RER.**

L'adoption du principe pollueur-payeur dans le **pacte breillien** alimente l'économie rurale basée sur l'entretien des espaces agricoles, naturels et forestiers (les zones vertes).

Pour préserver l'agriculture et les ressources naturelles, piliers de la bio économie, **l'habitat se concentre dans les villes moyennes, la Métropole et les pôles secondaires.**

Poussées par les entreprises, **Rennes, Brest et Nantes** mutualisent de grands services économiques métropolitains et agissent ensemble pour promouvoir le territoire à l'international.



## LÉGENDE

- Emploi résidentiel
- Emploi productif
- ⋮ Densité de population
- Corridor de développement
- ⊕ Échanges avec l'extérieur

Économie productive et présente se développent dans toutes les villes moyennes. Ces villes constituent un réseau articulé à la métropole et en croissance démographique forte. Elles sont plébiscitées par les habitants pour leurs services et une offre d'habitat collectif, véritable alternative à la maison individuelle.

Vers Mayenne et  
Manche

Vers Île-de-France

Le territoire breillien rayonne en direction de l'Île-de-France, du reste de la Bretagne, des pays de la Loire et de la Normandie. Il attire largement et développe des relations avec tous les territoires mitoyens.

Le modèle de partenariat Entreprises Territoires fait école. Les transferts publics-privés se multiplient, ouvrant une partie des services publics (santé / mobilité) à l'économie de marché, un modèle rendu possible par l'accroissement des ressources des ménages.

Vers Angers



## LE TERRITOIRE ENTREPRENEURIAL (2)

Le partage du faire avec la société civile breillienne

Ce scénario donne à voir les bénéfices que peut apporter un partenariat public/privé assumé.

Vers Nantes

# Le territoire du sursaut citoyen

## L'EXPÉRIENCE ALTERNATIVE FÉCONDE LA SOCIÉTÉ BRETEILLIENNE

*Il existe en Ille-et-Vilaine comme dans le département voisin de Loire-Atlantique, un terreau favorable au développement d'une conscience citoyenne forte et responsable qui souhaite penser l'avenir autrement.*

*C'est en poussant à l'extrême cette singularité du territoire que s'est construit le présent scénario.*

Le scénario du sursaut citoyen est bâti autour de la philosophie du « moins, c'est mieux ».

Les potentiels de synergies nouvelles entre les femmes, les hommes et les activités offertes par la révolution digitale sont exploités de manière optimale et renforcent une culture associative et communautaire locale (par exemple : les réseaux électriques intelligents, la révolution blockchain, les productions décentralisées 3D...).

Un pack économique et social breteillien donne de la cohérence à l'investissement citoyen dans la conduite du destin de la collectivité.

La réussite de ce scénario suppose une forme de lâcher prise de la part des administrations des collectivités et un soutien ciblé aux initiatives citoyennes.

La création de valeur s'internalise au profit du territoire et de ses habitants. Même les

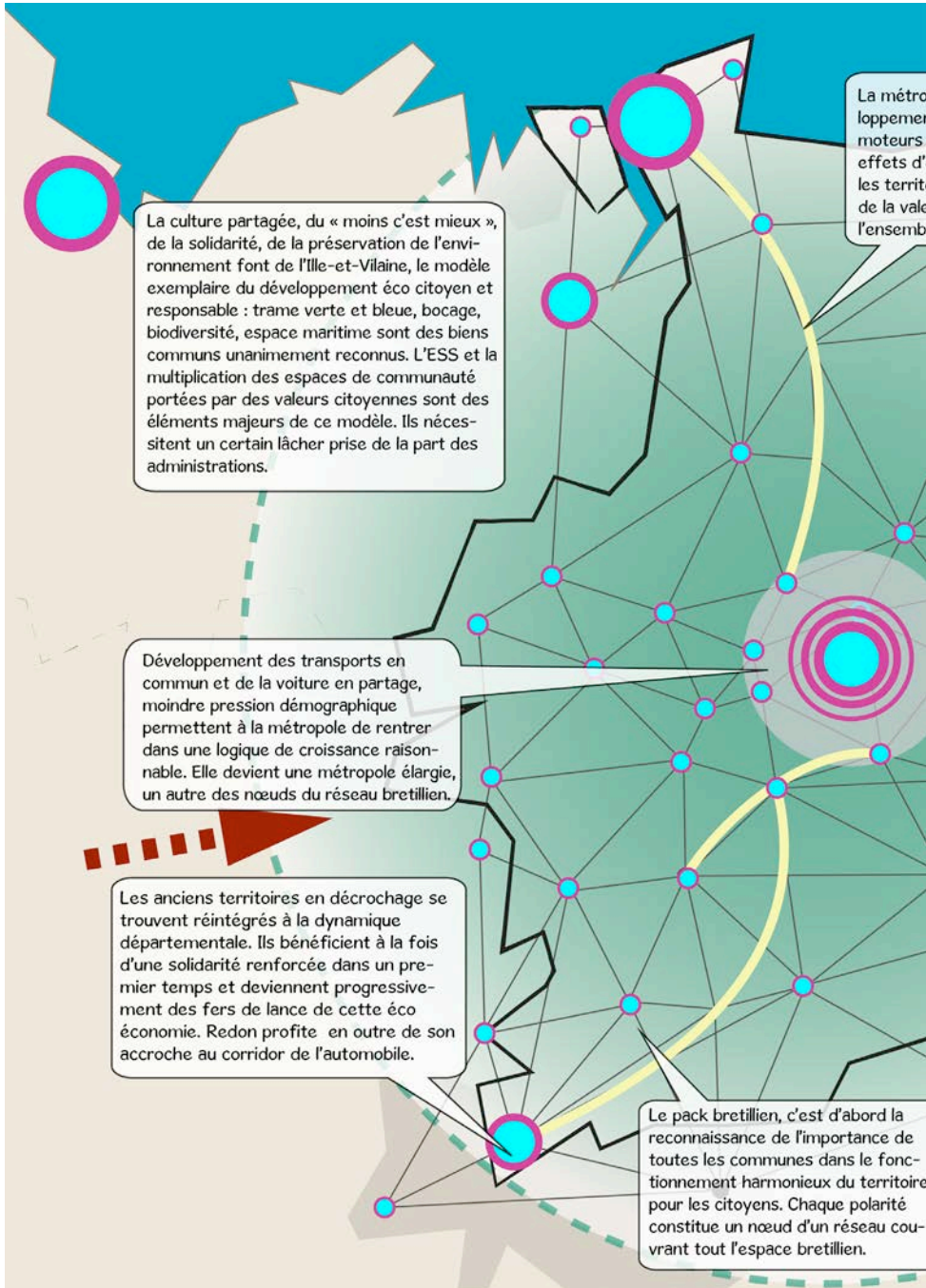
grandes entreprises intègrent davantage le territoire dans leur chaîne de valeur (appel aux ressources locales, offre de service plutôt que production...). L'économie circulaire, la production d'énergie, la lutte contre les pollutions, l'échange de service génèrent de nouveaux métiers.

**Les Breilliens adaptent le processus destruction créatrice d'emplois** pour consolider leur autonomie en lien avec des valeurs partagées de développement personnel, de solidarité et de préservation de l'environnement. Cela conduit à un très fort enchevêtrement entre consommateurs producteurs / vendeurs. La prise en charge des personnes âgées, des handicapés, redevient l'affaire de tous et pas seulement de la puissance publique.

Grâce à sa mobilisation citoyenne, l'Ille-et-Vilaine **atteint l'excellence environnementale** et devient un terrain d'expérimentation de l'économie solidaire, responsable et durable, de notoriété internationale.

**Le Département reste un territoire ouvert aux coopérations avec les autres territoires sous réserve** qu'ils partagent ce modèle et ses valeurs.





## LÉGENDE

- Emploi résidentiel
- Emploi productif
- Villes en réseaux
- Corridor de développement
- ▬▬▬ Attractivité territoriale

ppole et les corridors de développement constituent toujours des pôles économiques. Mais ils ont des effets d'entraînement très larges sur les territoires environnants. Les entreprises créent des emplois sur et au profit de tout le territoire départemental.

L'exemplarité du développement solidaire, humaniste et éco responsable fait florès. Des actifs qualifiés ou non, des ménages accourent de toutes les régions. Le solde migratoire du département continue de croître en particulier vis-à-vis de l'Île-de-France.

■ ■ ■ ■ ■  
**Île-de-France  
et autres régions**

L'habitat se diffuse dans toutes les communes. La fibre partout, les solutions de mobilité douce, les smart grids rendent possibles, sans préjudice, le travail, l'accès aux services quel que soit son lieu d'habitat.



### LE TERRITOIRE DU SURSAUT CITOYEN (3)

L'expérience alternative féconde la société breillienne

Ce scénario permet d'attirer l'attention sur des modes de vie en devenir qui pourraient forger l'avenir de la société breillienne.

# Le territoire invivable

## LES RESSOURCES ET LES CAPACITÉS EN ILLE-ET-VILAINE ONT ATTEINT UN SEUIL CRITIQUE

*L'Ille-et-Vilaine est un département qui se porte bien au début des années 2020, il connaît une des plus fortes croissances économique et démographique du pays que traduit un taux de chômage proche du minimum structurel (depuis plusieurs années).*

*Dans ce scénario, la forte dynamique du développement a progressivement créé d'importantes nuisances et a abouti à des effets de seuil que le territoire ne parvient plus à maîtriser.*

L'abandon de la Cop 21 en 2020 pousse le territoire à privilégier la compétitivité de ses entreprises sur le court-terme.

La forte dynamique du développement a progressivement créé d'importantes nuisances et a abouti à des effets de seuil que le territoire ne parvient plus à maîtriser.

=> Les entreprises sont de plus en plus pénalisées dans leur développement par les coûts de l'eau, de l'énergie, des transports, de l'immobilier qui s'envolent. Leur départ s'accélère.

=> L'image de Rennes et de l'Ille-et-Vilaine se déprécie auprès des entreprises mais aussi des jeunes.

=> Les grands équipements (ESR, services financiers, juridiques...) se délocalisent vers des cieux plus cléments (Nantes, Bordeaux...) suivant en cela les consignes de regroupement et d'économie de l'État.



**Ces difficultés exacerbent la compétition entre les EPCI.** Elles les poussent à répondre en priorité aux demandes des habitants et des entreprises y compris celles néfastes pour l'environnement (consommation foncière, en eau, énergie...).

**Chômage, précarité des emplois** génèrent pour les ménages une réduction de leur budget, de leur activité comme de leur mobilité. Ils se rabattent sur l'individuel périphérique.

**Le repli sur soi et sur la cellule familiale** est vécu comme une nécessité pour pouvoir se maintenir à flot.

Compte tenu de la baisse de leurs ressources, **les services publics ont du mal à répondre à l'augmentation des besoins** d'accompagnement des particuliers.

**L'affaiblissement de Rennes profite à Nantes et à Brest.**

Face à la dégradation de l'environnement, aux phénomènes d'inflation immobilière, de congestion, d'artificialisation massive des sols, les territoires se replient sur eux-mêmes. L'Ile-et-Vilaine perd toute cohérence d'aménagement et de solidarité dans son fonctionnement. Les EPCI sont en concurrence entre eux et tentent de trouver sur leur seul territoire des remèdes à cette crise.

Dans ce contexte, les ménages réduisent la voiture. L'individuel périphérique devient le centre de l'activité des ménages. Moins de travail, de mobilité, les arbitrages se font au profit du temps pour la famille et d'une diminution drastique des dépenses.

L'économie présentielle est préservée à minima. Il n'y a plus suffisamment de retombées financières de l'économie productive pour que les ménages puissent en supporter les coûts. Les prestations sociales atteignent des niveaux à la limite du supportable pour le Conseil Départemental.

L'État doit faire face à l'explosion des coûts des services et aménités qu'il cherche à les regrouper, comme par exemple les grandes unités d'ESR, les pôles de compétitivité, Banque de France, Cour d'Appel ... Un mouvement d'envergure vers des métropoles d'envergure supérieures comme Nantes ou Bordeaux commence à apparaître.

## LÉGENDE

- Emploi résidentiel
- Emploi productif en déclin
- Densité de population
- ▬ Délocalisation de l'ESR rennais
- ▬ Exode des actifs du département

Le littoral et les ressources marines sont les victimes régulières des pollutions bactériologiques ou chimiques, comme toutes les ressources en eau du territoire. Les coûts de traitement sont prohibitifs. Cette dégradation nuit au tourisme, à l'économie agricole comme à la qualité de vie des habitants.

Les territoires en décrochage dans les années 2020 se retrouvent paradoxalement dans une situation comparable à celle des autres territoires.

La métropole se rétracte sur elle-même, victime de son succès. Elle n'a pas pu prendre en charge seule les externalités négatives liées à sa croissance débridée. Les jeunes la quittent. Les entreprises également. Thrombose automobile, pollution de l'air, explosion des prix, disparition des espaces naturels, la capitale de la Bretagne a perdu de son aura au profit de Brest et de Nantes, dans la mesure où elles n'ont pas subi la même évolution.

Les entreprises doivent assumer des coûts très élevés pour leur fonctionnement. C'est le cas de l'énergie, de l'eau, des transports, de l'immobilier. Les avantages comparatifs de la métropole comme de tout le territoire disparaissent. Les entreprises quittent le territoire progressivement, c'est le cas aussi pour les industries agroalimentaires.



## LE TERRITOIRE INVIVABLE (4)

Les ressources et les capacités en Ile-et-Vilaine ont atteint un seuil critique

Ce scénario a pour mérite d'alerter sur les facteurs de risque d'une trajectoire de croissance mal maîtrisée.

# Le territoire tech ou le syndrome c

## LA « NOUVELLE FRONTIÈRE », C'EST L'ILLE-ET-VILAINE

*Une singularité de l'Ille-et-Vilaine, c'est la jeunesse de sa population. Un niveau d'éducation élevé couplé à la tradition bretonne des réseaux a créé un sentiment d'appartenance fort qui fait que les jeunes actifs, après un premier parcours professionnel, aspirent à revenir dans ce département considéré comme très attractif. L'Ille-et-Vilaine et sa métropole rennaise accueillent ainsi en nombre cette génération qui, forte de son expérience acquise en France ou à l'étranger et rompue aux nouvelles technologies, impulse une nouvelle dynamique au territoire.*

*Dans ce scénario, on force ce trait d'une économie bretonne qui se saisit de la révolution numérique et des nouvelles technologies pour animer une trajectoire moderne et performante et installer un développement 3.5 sur le territoire.*

Soutenus par de nombreux jeunes actifs hautement qualifiés qui quittent un Paris asphyxié, les acteurs locaux animent un développement 3.5 sur le territoire. Rennes devient une métropole de niveau européen au profil Innovation et Business.

Un investissement lourd dans la géo ingénierie stimule l'économie locale en permettant de restaurer artificiellement l'écosystème naturel breton sur terre comme sur mer.

Cette transition écologique est basée sur la domestication de la nature. Elle est fondée sur le déni de l'effet rebond sur les matières premières et leur épuisement à très long terme.

Le résultat est une économie productive en plein essor dont le modèle financier est basé sur une tarification systématique de l'accès aux ressources naturelles. Pour exemple, les circuits VTT ou les aires de pique-niques non polluées sont dotés d'un péage connecté.

# n ologique alifornien

**Ce modèle est peu coûteux pour les collectivités** qui peuvent ainsi assumer les charges sociales liées à l'accompagnement des personnes fragiles. Ces personnes sont les laissés pour compte de ce modèle économique.

**La robotisation et l'IA redessinent l'emploi local.** De nombreux emplois sont créés et pourvus par une élite intellectuelle, jeune et cosmopolite mais aussi par des publics relativement qualifiés dans les professions mettant en avant le contact humain et l'intensité émotionnelle. Des emplois qui ne peuvent être robotisés.

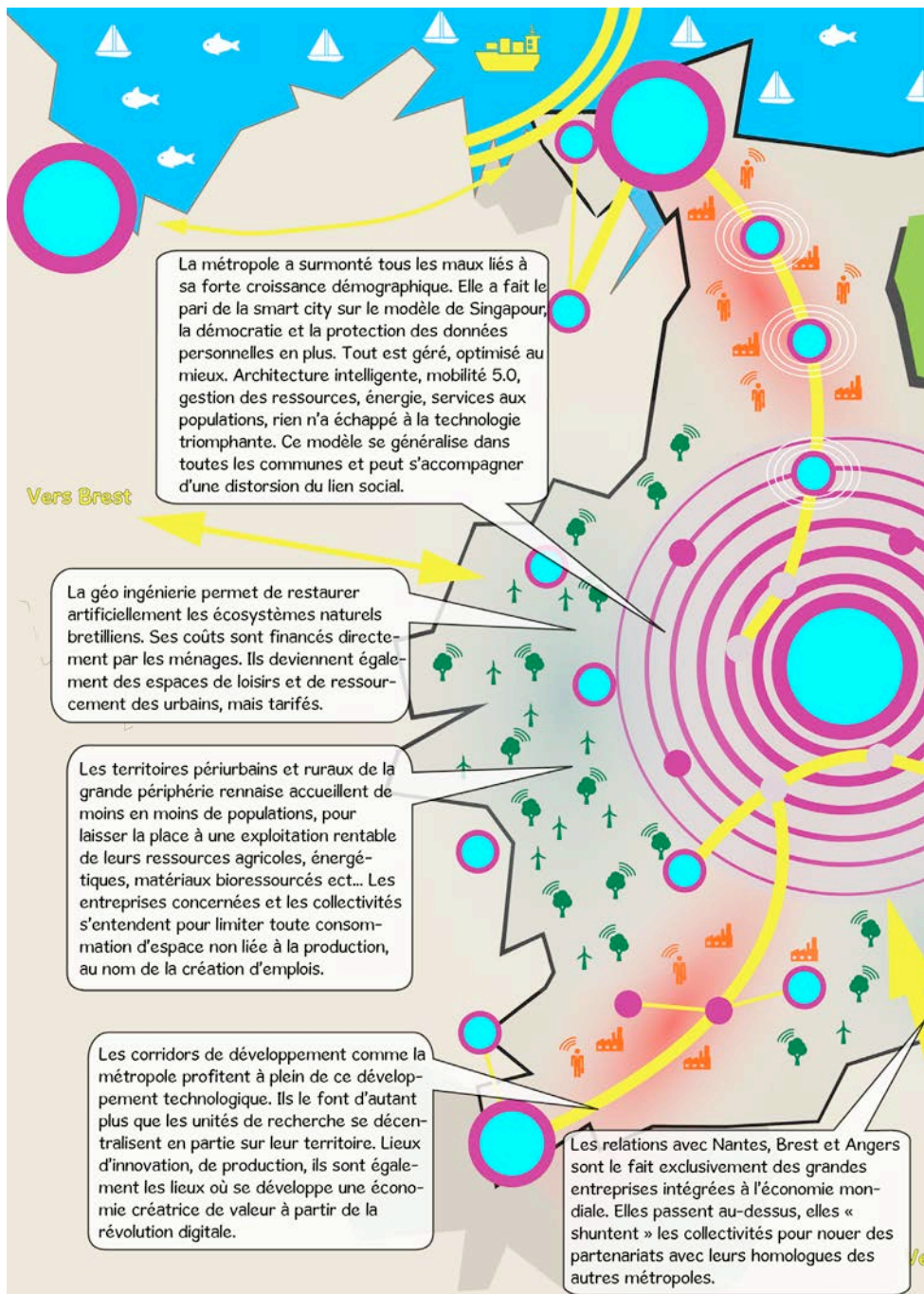
**Sur le territoire, une répartition des tâches importantes s'impose progressivement** entre la Métropole, les corridors de développement et les espaces ressources.

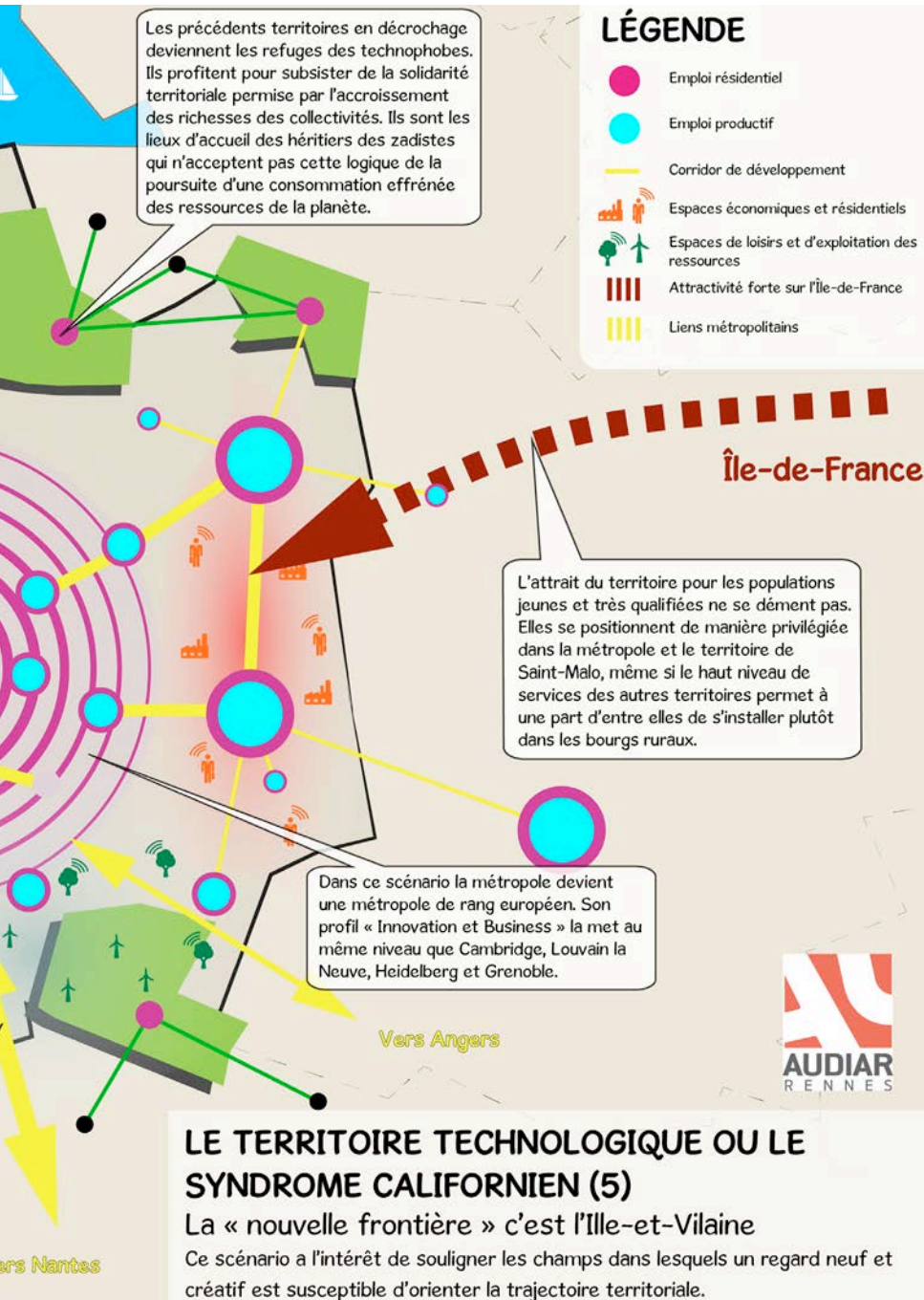
Les trois bassins de vie, autrefois en déclin, **tournent le dos à ce mode de développement** et accueillent ceux qui n'acceptent pas

cette logique de consommation effrénée des ressources de la planète.

**Les grandes entreprises** intégrées à l'économie mondiale **noient des partenariats** avec leurs homologues nantais et brestois en passant au-dessus des collectivités.







# Le territoire périphérique

## L'ILLE-ET-VILAINE, PLATEFORME DE SERVICES ET DE PRODUCTION DE L'ÎLE-DE-FRANCE

*En 2020, la métropole rennaise avait bâti une offre de mobilité du rang de celles des principales métropoles secondaires européennes ; un réseau de métro doublé d'un accès à la capitale à Très Grande Vitesse ferroviaire. Cette attractivité nouvelle du chef-lieu du département d'Ille-et-Vilaine, qui entrainait dans le club restreint des villes à 1h30 de Paris, se traduisait d'ores et déjà par le doublement des navetters entre Rennes et Paris et par une augmentation substantielle du trafic passager avec Saint-Malo. C'est en prolongeant ces signaux faibles que le présent scénario décrit les possibles effets d'entraînement de la nouvelle proximité du dynamisme francilien sur le territoire breillien.*

Face à la dégradation de la qualité de vie, de nombreuses entreprises des services à haute valeur ajoutée ont choisi de quitter la capitale pour la région rennaise à 1h30 de Paris dont l'attraction n'est plus à démontrer.

« Paris, la rente de l'Ille-et-Vilaine » favorise l'essor d'une économie productive combinant production et services aux entreprises.

Pour autant, l'intégration au réseau du Grand Paris et sa « banlieurisation » fait perdre à Rennes ses grands équipements métropolitains (ESR, grandes écoles, laboratoires...) au profit essentiellement de l'Île-de-France/ Saclay rendant un changement de modèle presque impossible.

Un territoire dual se met en place :

- les aires urbaines de Rennes et Saint-Malo qui se sont adaptées pour devenir une plateforme de production au service de l'Île-de-France. La création de valeur a



fait le chemin inverse : les deux maillons les plus générateurs de valeur ajoutée, l'innovation et la relation client, s'étant relocalisés dans le Grand Paris ;

- la « banane verte » qui inclut le corridor de développement de Fougères – Vitré et les espaces agro naturels du sud et de l'ouest du département principalement au service de l'industrie agroalimentaire.

**Confronté à cette « bi-organisation », le Département peine à conserver la cohésion de l'Ille-et-Vilaine.** L'identité breillienne s'est diluée notamment face aux vellétés d'autonomie de Redon, Fougères et Vitré. S'il dispose de ressources financières confortables, le Département est seulement perçu comme un distributeur de prestations sociales pour les populations fragiles.

Totalement accaparée par l'Île-de-France, Rennes perd son ancrage avec la Bretagne, **Brest devient la capitale régionale de fait.**

**Nantes, Brest, Quimper et Lorient fondent une alliance** dans laquelle Rennes n'a pas sa place.

**Nantes tente d'établir un axe de l'agroalimentaire vers Caen** en passant vers Vitré et Fougères.



Saint-Malo  
du TGV il es  
loisirs des f  
développen  
la Manche e  
il s'autonom

Totalement « accaparée » par l'Île-de-France, la métropole rennaise perd peu à peu son ancrage avec la Bretagne. L'Île-et-Vilaine évolue dans le même sens. En résonnance avec un discours récurrent contestant la légitimité rennaise à être la capitale de la Bretagne, c'est Brest qui la suppléante progressivement dans cette fonction.

Au service de la métropole comme elle est au service de l'Île-de-France. Les territoires périurbains lointains deviennent des espaces naturels et récréatifs au profit des métropolitains. Ils sont fournisseurs de ressources naturelles.

Les territoires de l'aire urbaine de Rennes sont partie intégrante du thème métropolitain. Ils accueillent un poids d'économie productive et de tertiaire supérieur. Ils bénéficient d'un niveau de service élevé et enviab

## LÉGENDE

- Emploi résidentiel
- Emploi productif
- Décochage avec le reste de la région Bretagne
- Corridor de développement
- Axe de développement Angers Nantes Brest
- Rennes-Saint Malo, un noeud du réseau Grand Paris
- Métropole et ville moyenne
- L'axe de développement Angers-Nantes-Brest
- Espaces naturels et récréatifs au profit des métropolitains

Les coopérations Rennes Nantes, Rennes Brest ne sont plus d'actualité. La métropole rennaise est totalement dédiée et tributaire de sa relation à l'Île-de-France. À l'inverse, la métropole « Nantes Saint-Nazaire Angers » développe des partenariats en collier de perles avec l'ouest breton, jusqu'à Quimper et Brest.

est un territoire partagé. Du fait  
t devenu l'espace maritime de  
ranciliens. En même temps son  
ment économique joue la carte de  
t des Côtes d'Armor. Sur ce plan,  
ise de la métropole.

Quelques espaces en décrochage dans les  
années 2020 ne réussissent pas à s'amarrer  
à l'axe de développement Rennes  
Saint-Malo, ni au corridor en extension de  
Fougères-Vitré. Ils sont les laissés pour  
compte du département.

Plus la métropole s'est tournée vers  
l'Île-de-France, plus les territoires disposant  
de relations privilégiées avec les départe-  
ments voisins se sont détournés d'elle.  
Redon est définitivement orientée sur la  
Loire Atlantique. Fougères, et dans une  
moindre mesure Vitré, se sont tournées vers  
la Mayenne, entraînant avec eux les terri-  
toires en décrochage comme Louvi-  
gné-du-Désert.

La métropole est devenue une des plate-  
formes majeures de production et de services  
de l'Île-de-France. Elle constitue un des nœuds  
du réseau du Grand Paris : un territoire actif  
et productif mais en même temps une «  
banlieue ». A ce titre les grands établis-  
sements de recherche la quittent et rejoignent  
notamment Saclay pour l'ENR/ l'ENSAI ou  
Marseille pour l'ENSM.









## LE TERRITOIRE PÉRIPHÉRIQUE (6)

L'Îlle-et-Vilaine plateforme « nearshore » de services et  
de production de l'Île-de-France

Ce scénario évoque les risques d'une perte d'identité territoriale tout en  
sousignant la richesse d'une relation étroite établie avec la capitale.

Tableau récapitulatif des coopérations et alliances de territoires en fonction des six scénarios prospectifs

	Les grands partenariats sur le territoire	Les relations entre les communes	Les relations entre les villes du département et Rennes	Les liens avec la Bretagne	Les liens avec Paris et Nantes, Brest...
<b>Le territoire-court-termiste</b> 	Les territoires hors Rennes Métropole s'associent pour mutualiser leurs services et maintenir à minima leur accompagnement des populations.	Chaque commune gère ses urgences, pas de destin commun	Pas d'alliance entre Rennes Métropole et les autres EPCI du département	Pas de coopération importante entre Rennes et le reste de la Bretagne Saint-Malo avec Caen/Saint-Brieuc Redon avec Vannes/Saint-Nazaire	Rennes continue à jouer la carte de Paris sans plus avoir les atouts pour cela. Peu de lien avec Nantes et Brest
<b>Le territoire entrepreneurial</b> 	Un Pacte breillien : vision commune du développement construite avec les collectivités, les entreprises et les citoyens dans une moindre mesure. Elle s'est traduite dans un projet politique. Le partenariat entreprises-territoire a tout misé sur les deux grandes transitions écologique et numérique. Un RERennais a été mis en place. Il est issu des accords de partenariat entre l'Etat, la Région, le Département, la Métropole et les entreprises locales dont certaines ont financièrement porté le projet	Coopération / Toutes les communes trouvent leur place dans cette dynamique territoriale	Un apaisement des rapports entre Rennes Métropole et le reste du département	Des alliances renforcées avec les autres territoires bretons	Relations privilégiées avec le monde économique et ses représentants (chambres consulaires, UE35...) Poussées par les entreprises, Rennes, Brest et Nantes mutualisent de grands services économiques métropolitains et agissent ensemble pour promouvoir le territoire à l'international
<b>Le territoire du sursaut citoyen</b> 	Un pack économique et social breillien est construit à l'initiative des citoyens. Les collectivités, les entreprises et les citoyens œuvrent dans le même sens dans l'intérêt du territoire La métropole de Rennes prend part activement à la réussite de ce modèle de développement.	Les communes fonctionnent en réseau dans une relation de complémentarité et de réciprocité	Elles sont basées sur la reconnaissance de l'importance de toutes les communes dans le fonctionnement harmonieux du territoire pour les citoyens	Alliances renforcées pour le développement de la Bretagne Le mot d'ordre Produire en Bretagne devient un slogan moteur	Paris regarde l'Ille-et-Vilaine comme une plateforme d'expérimentation Des relations avec Nantes et Brest se développent dans la mesure où ces métropoles partagent les mêmes valeurs

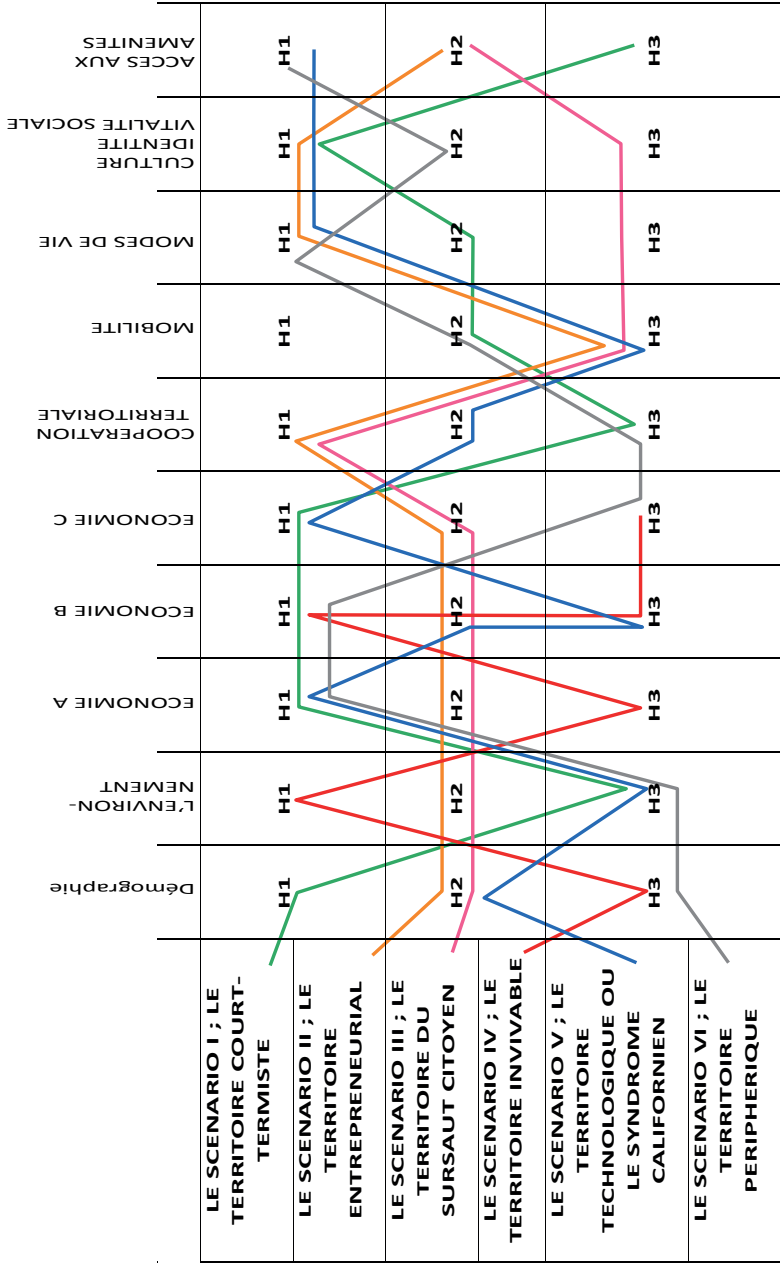
	Les grands partenariats sur le territoire	Les relations entre les communes	Les relations entre les villes du département et Rennes	Les liens avec la Bretagne	Les liens avec Paris et Nantes, Brest...
<b>Le territoire invivable</b> 	Pas de coopérations entre les territoires	Compétition exacerbée entre les EPCI Saint-Malo et le littoral s'en sortent mieux	Fracture entre Rennes Métropole et le reste du territoire	Perte de l'influence de Rennes et du département à l'extérieur Brest et Nantes profitent de l'affaiblissement de Rennes	
<b>Le territoire technologique ou le syndrome californien</b> 	Un véritable partenariat entre la Région, le Département, la Métropole rennaise et les grandes agglomérations est instauré sur la question de la mobilité	Un partage des tâches se fait pour entre la Métropole, les corridors de développement et les espaces ressources Il n'exclut pas une compétition vive entre les EPCI pour accueillir les entreprises	Les entreprises sont à l'initiative des relations avec les autres territoires bretons. Les collectivités suivent le mouvement	Autonomie vis-à-vis de Paris (l'ensemble du territoire a une stratégie de « captation » d'entreprises franciliennes) Des grandes entreprises intégrées à l'économie mondiale nouent des partenariats avec leurs homologues nantais et brestois en passant au-dessus des collectivités	
<b>Le territoire périphérique</b> 	Une alliance objective est nouée entre les aires urbaines de Rennes et Saint-Malo du fait d'intérêts communs sur le tourisme, le numérique notamment Un pacte de développement Vitré/Fougère associant entreprises et collectivités se construit progressivement : il débouche sur une variante du scénario 2 – Territoire entrepreneurial » et s'étend progressivement petit à petit aux territoires ruraux à l'ouest du département – Plélan-le-Grand, Paimpont ... (« la banane verte ») Alliance de Redon au territoire Nantes/Saint-Nazaire	Pour les communes de l'axe Rennes Saint-Malo, il y a compétition pour accueillir les plateformes de production et de services de l'Île-de-France Les espaces se sont spécialisés en fonction de leurs avantages comparatifs Les autres territoires nouent des liens entre eux pour donner de la consistance au grand corridor agro-alimentaire	Les territoires de l'aire urbaine de Rennes sont au service de la Métropole Les liens se sont distendus entre le corridor Rennes Saint-Malo et le reste du territoire. Ils n'ont plus le même destin	L'Îlle-et-Vilaine elle-même, entraînée par sa métropole, a fini par perdre son ancrage en Bretagne (l'Îlle-et-Vilaine décroche de la Bretagne)	Rennes banlieue de Paris Nantes, Brest, Quimper et Lorient fondent une alliance dans laquelle Rennes n'a pas sa place Brest devient la capitale régionale de fait



## Les facteurs de changement, les hypothèses et les trajectoires des différents scénarios

	LE TERRITOIRE COURT-TERMINISTE	LE TERRITOIRE DU SURSAUT CITOYEN	LE TERRITOIRE TECHNOLOGIQUE ou le syndrome californien
	LE TERRITOIRE ENTREPRENEURIAL	LE TERRITOIRE INVIVABLE	LE TERRITOIRE PHERIPHERIQUE
<b>FC : facteur de changement – TL : Tendances lourde</b>			
<b>FA 1 : LA DÉMOGRAPHIE</b> TL : Le vieillissement de la population	H1 : Le territoire du 35 vieillit malgré une croissance démographique forte	H2 : La croissance démographique élevée maintient la structure jeune du territoire	H3 : Les jeunes quittent le territoire
<b>FA 2 : L'ENVIRONNEMENT</b> TL : Une dégradation accélérée de l'environnement	H1 : Dégradation générale de l'environnement et des paysages (HB laissé faire au nom de la compétitivité mondiale – Echec de la cop 21)	H2 : L'Ille-et-Vilaine atteint l'excellence environnementale (sursaut des institutions et des habitants)	H3 : L'empreinte environnementale du 35 artificiellement domestiquée par la technologie (Tout est mesuré, contrôlé et réparable)
<b>FC 3 : ECONOMIE A</b> TL : Désindustrialisation du tissu économique	H1 : Une économie productive dynamique peu ancrée sur le territoire	H2 : La création de valeur s'internalise au profit des habitants du 35. Naissance d'une économie territoriale (politique territoriale active au service des secteurs économiques et des populations – la puissance publique met des priorités)	H3 : C'est l'économie présentielle qui crée la valeur
<b>FC 4 : ECONOMIE B</b> TL : « L'ubérisation » de l'économie bouleverse les façons de travailler et le statut de l'emploi	H1 : Un développement de l'économie numérique avec peu d'effet sur l'emploi hormis sa précarisation. Eclatement des formes de travail / laisser faire	H2 : Une croissance très importante de l'emploi par le numérique : Apparition de nouveaux statuts de l'emploi. La dualité entre emploi protégé et activités précaires s'atténue (Subi)	H3 : Une croissance forte mais peu productrice d'emploi
<b>FC 5 : ECONOMIE C</b> TL : La perte relative de compétitivité de l'économie de la connaissance	H1 : Le pôle ESR est hors sol sans synergie avec le territoire (Ruissellement)	H2 : Un pôle ESR qui féconde l'économie locale et vice versa dans certains secteurs (Ruissellement et synergie)	H3 : Un pôle ESR qui se délite progressivement
<b>FA 6 : COOPERATION TERRITORIALE</b> TL : Une incitation constante au regroupement	H1 : Un pack 35 se crée pour réaliser des économies d'échelle au bénéfice des breïlliens	H2 : La compétition entre les communes se traduit par une dynamique territoriale centrifuge (une perte de cohérence du territoire départemental)	H3 : Les villes principales du 35 s'émancipent de la métropole
<b>FC 7 : MOBILITE</b> TL : Une croissance forte de la mobilité	H1 : Désinvestissement du 35 en matière d'infrastructures de transport L'investissement ne suit pas l'accroissement de la population Thombrose automobile autour de la métropole bretonne	H2 : Le 35 investit dans les infrastructures classiques des transports pour irriguer tout le territoire	H3 : Le 35 favorise le développement de la mobilité 5.0
<b>FC 8 : MODES DE VIE</b> TL : L'individualisation de la société et la recherche du « libre ensemble »	H1 : Le logement fonction support de la liquidité des parcours de vie (Un service de base interchangeable)	H2 : Le logement fonction d'ancrage affectif sur le territoire – Une traduction de l'épanouissement individuel.	H3 : Les modes de vie alternatifs se développent fortement en Ille-et-Vilaine (Moins c'est mieux)
<b>FC 9 : CULTURE IDENTITE VITALITE SOCIALE</b> TL : Développement de la multi-appartenance	H1 : Chacun consomme le territoire comme un service	H2 : Affirmation des identités et mobilisation citoyenne locale	H3 : L'identité breïllienne se forge sur un projet collectif
<b>F 10 : ACCES AUX AMENITES</b> TL : Contrainte sur les ressources des collectivités	H1 : Inégalités spatiales d'accès aux aménités	H2 : Mutualisation breïllienne de l'accès aux aménités	H3 : Une égalité d'accessibilité aux services a minima avec subsidiarité public/privé

Cheminement des scénarios prospectifs





### Contact

**Henri-Noël Ruiz**  
02 99 01 86 41  
hn.ruiz@audiar.org

**Hélène Bernard**  
02 99 01 85 04  
h.bernard@audiar.org

**AGENCE D'URBANISME  
ET DE DÉVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL  
DE L'AGGLOMÉRATION RENNAISE**

3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz  
CS 40716 - 35207 RENNES Cedex 2  
T : 02 99 01 86 40 [www.audiar.org](http://www.audiar.org)  
🐦 @Audiar\_infos